



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de HUMBERT (Louis), « Avant-propos »,
*La Défense et Illustration de la langue française suivie
De la Précéllence du langage françois* par Henri
Estienne, DU BELLAY (Joachim), p. v-viii

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1940-9.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1940-9.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via
Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées
bormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

On a réuni dans ce volume, destiné aux lecteurs peu familiarisés avec la langue du XVI^e siècle, deux ouvrages qui ont entre eux plusieurs points de ressemblance. Leurs auteurs sont tous deux, comme Henri Estienne le dit de lui-même « vrais Français natijs du cœur de la France et jaloux de l'honneur de leur patrie ». Tous deux célèbrent la langue française et revendiquent pour elle, l'un la possibilité de devenir une langue littéraire et de rivaliser avec les chefs-d'œuvre des Grecs et des Latins, l'autre la gloire de l'emporter sur toutes les autres langues parlées en ce temps-là et en particulier sur l'italien.

Le premier en date de ces ouvrages, paru en 1549, sous les initiales de Joachim du Bellay Angevin, est comme le manifeste de la Pléiade ; c'est une injonction faite à tous les écrivains qui s'obstinent encore en France à n'exprimer leurs pensées qu'en latin, d'avoir désormais à se servir de leur propre langue. L'auteur déclare que lorsque cette langue sera un peu améliorée, enrichie et « magnifiée » suivant des principes qu'il cherche à indiquer, elle aura toutes les qualités nécessaires pour devenir,

comme l'italien l'était déjà, l'émule des langues anciennes. Il ne doute pas que si les hommes savants, ses compatriotes, y appliquent leurs efforts, elle sera bientôt au rang des plus fameuses et qu'elle aura aussi des Virgiles et des Cicérons. Il fait connaître ensuite quels sont les genres de poèmes auxquels les auteurs français peuvent aspirer.

Certes cette étude, écrite à la hâte, est incomplète. Beaucoup de points y restent obscurs ; mais elle a fait grand bruit à l'époque où elle a paru et elle a eu une influence décisive sur le développement de notre littérature. Plusieurs fois réimprimée au XVI^e siècle, un peu oubliée au XVII^e et au XVIII^e, elle a repris faveur au XIX^e et a été de nouveau publiée à diverses reprises en France et à l'étranger. Je n'en citerai que deux éditions, parce que je leur dois beaucoup. La première en date est celle de mon ami et ancien collègue, M. Émile Person (Léopold Cerf éditeur, 1878) ; elle a figuré souvent aux programmes d'examen de l'Université. L'autre, édition dite critique (Fontemoing éditeur, 1904), très documentée et enrichie de notes nombreuses, est de M. Henri Chamard, qui avait déjà publié une thèse remarquable sur Joachim du Bellay (1900). J'ai consulté aussi, et j'en ai donné quelques extraits, la curieuse étude de M. Villey sur les Origines italiennes de la Défense de Du Bellay (Champion éditeur, 1908). On savait déjà, et les éditions précédentes avaient mis grand soin à le constater, que Du Bellay, tout imbu de l'étude de Quintilien, d'Horace, de Cicéron et des principaux auteurs latins, en avait tiré, tantôt en les traduisant, tantôt en se les assimilant, un grand nombre de pensées et de préceptes ; mais on ignorait jusqu'ici que

des pages entières avaient été traduites par lui de l'italien en français, sans qu'il jugeât à propos d'en nommer l'auteur original, et qu'elles n'étaient que la copie textuelle d'un plaidoyer fait par Speroni en faveur de la langue italienne. Du Bellay n'a fait que changer les mots de langue italienne en ceux de langue française.

Le second des ouvrages publiés ici a été écrit en quelques jours, à la demande du roi Henri III par Henri Estienne (1579). C'est le projet, dit-il, d'un livre qu'il voulait composer pour prouver ce qu'il appelle la Précellence du langage français. Pour lui, le français n'est plus à défendre ; il est devenu la première des langues modernes et il l'emporte sur l'italien, comme celui-ci d'ailleurs l'emporte sur l'espagnol. Il a trois grandes qualités : il est grave, il est gentil et de bonne grâce, il est riche déjà et peut le devenir davantage par des moyens que l'auteur indique. Les principaux sont l'introduction dans la langue littéraire de beaucoup de mots à choisir dans le langage populaire, dans les ouvrages écrits en roman, c'est-à-dire en ancien français, dans nos proverbes, dans nos patois qu'il appelle des dialectes, dans les termes employés par les arts et métiers, dans nos proverbes dont il se plaît à citer un grand nombre. On peut aussi former facilement beaucoup de mots composés.

La Précellence n'avait été réimprimée qu'en 1850 par Feugère quand on s'est mis, en France, à étudier les auteurs du XVI^e siècle ; elle a été rééditée en 1896, par M. Edmond Huguet, surtout en vue de la préparation aux examens. J'ai consulté avec fruit ces deux éditions qui ont des mérites différents.

De nombreuses notes sur la langue, les auteurs cités, leurs œuvres, etc., ont été rejetées à la fin du volume. Les yeux du lecteur ne seront pas ainsi sans cesse sollicités d'aller du texte au bas des pages. Il ne consultera les notes que quand il voudra, non plus lire simplement, mais étudier l'ouvrage.

La Défense et la Précellence sont précédées des biographies de Du Bellay et d'Henri Estienne.

L. H.